



LETTRE DE L'ARCHEVÊQUE POUR LE CARÊME 2018

Chers frères et sœurs dans le Christ,

« En voulant nous dévouer totalement à Dieu par amour pour la vie éternelle, considérons ces jours de carême comme un lieu de cale sèche où entreposer le navire de l'âme, afin de réparer les avaries que lui ont fait subir pendant toute l'année les tempêtes du monde, les vagues du péché. » C'est ainsi que saint Césaire d'Arles (470-542) décrivait le défi que représente le Carême pour les chrétiens.

L'Évangile du mercredi des Cendres nous parle de prière, de jeûne et d'aumône, des pratiques qui, nous le savons, peuvent nous aider à renouveler notre cœur. (voir Matthieu 6, 1-6.16-18).

L'Église invite les catholiques à se donner une certaine discipline durant tout le temps du carême, à s'adonner à la prière, à participer à la messe, à pratiquer le jeûne (seulement un repas complet) et l'abstinence (s'abstenir de consommer de la viande).

Durant le carême, les catholiques sont tenus de pratiquer le jeûne et l'abstinence le mercredi des Cendres (le 14 février) et le Vendredi saint (le 30 mars), et l'abstinence tous les autres vendredis. Tels sont les éléments de base qui valent pour tous et toutes. Je vous encourage à adopter et à observer ces pratiques traditionnelles.

Renoncer à quelque chose que nous aimons peut être source de plusieurs bienfaits : cela peut nous aider à mieux saisir la grandeur du sacrifice de Jésus qui est mort pour nous sur la croix, à mieux comprendre la misère qui afflige les pauvres, ceux et celles qui ne partagent pas notre vie d'abondance, et à nous libérer de certains appétits dont nous sommes devenus presque des esclaves. Toujours vouloir se satisfaire coûte que coûte peut devenir une forme d'idolâtrie : « Ils vont à leur perte. Leur dieu, c'est leur ventre. » (Philippiens 3, 19).

Vous voudrez peut-être vous joindre à moi et vous abstenir de l'usage de toutes formes de média sociaux et de l'internet les lundis. Ces média n'ont rien de mauvais en soi, mais ils peuvent avoir pour effet de développer en nous une tendance à nous refermer sur nous-mêmes et nous couper toute véritable communication personnelle avec les membres de notre famille, nos collègues de travail et les autres personnes qui nous entourent.

Prendre congé des média peut nous aider à faire l'expérience de ce qu'a vécu le Christ lorsqu'il a passé quarante jours dans le désert. Nous débrancher et nous éloigner des bruits qui nous entourent peut nous aider à nous centrer sur des choses plus importantes. Passer du temps seul en toute quiétude peut nous permettre de retrouver la paix intérieure et de consacrer davantage de temps à la famille et à la prière, et nous donner du temps pour notre mettre à l'écoute de la parole de Dieu.

Les autres actes de pénitence plus traditionnels que nous pouvons choisir de faire tels que s'abstenir de manger des sucreries, de boire de l'alcool ou de fumer, ou encore s'abstenir de quelques autres plaisirs, peuvent également nous aider à affermir notre volonté de nous détourner du mal et d'accueillir la Bonne Nouvelle.

Tous ces sacrifices nous permettront de réaliser des économies que nous pourrions verser aux œuvres de charité. Je vous invite à vous montrer particulièrement généreux lors de la *Collecte pour les œuvres diocésaines et missionnaires* le 1^{er} dimanche du Carême (le 18 février) et lors de la collecte du *Carême de partage de Développement et Paix*, organisme créé par les évêques du Canada pour aider les pauvres et faire advenir la justice sociale dans le monde (le 18 mars).

Afin que puisse se réaliser votre désir de conversion, je vous recommande de faire une bonne confession. L'Église demande aux catholiques qui sont conscients d'avoir commis un péché grave de se confesser entre le mercredi des Cendres et le dimanche de la Divine Miséricorde. Célébrer le sacrement de la Réconciliation est une façon privilégiée qui nous est donnée pour grandir spirituellement.

Ce Carême, je vous invite également à vous préparer à la célébration des fêtes pascales en vous rendant dans votre paroisse pour recevoir les cendres ce mercredi des Cendres et en méditant ou en partageant avec d'autres sur les textes des Saintes Écritures.

Les passages de l'Évangile des deux premiers dimanches du Carême portent sur les tentations qu'a dû combattre le Seigneur, et sa transfiguration. Ils nous rappellent le combat que nous devons mener contre le mal – mal individuel et social – et pour lequel nous devons accomplir des gestes de réparation, et la gloire du Christ qui nous est accessible lorsque nous surmontons les tentations et le péché.

Les 3^e, 4^e et 5^e dimanches, nous entendrons des passages de l'évangile de Jean qui nous parlent de la glorification du Christ, gloire qu'il s'est méritée par sa mort et sa résurrection.

Le dimanche des Rameaux, nous rappellerons l'entrée du Seigneur à Jérusalem et sa Passion telle qu'elle nous est racontée dans l'évangile de Marc. Le récit de la Passion du Christ nous conduit au Triduum pascal (du Jeudi saint au soir de Pâques).

Puisse le Seigneur vous combler de ses nombreux bienfaits alors que nous nous préparons à célébrer le Mystère pascal « dans la joie d'un cœur purifié. » (Préface du Carême 1)

Fraternellement vôtre dans le Christ,

L'archevêque d'Ottawa



Terrence Prendergast, s.j.